

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

2012-2013

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé :

L'honorable Lisa Raitt, C.P., députée
Ministre du Travail

Table des matières

Section I : Survol de l'organisation	2
Raison d'être.....	2
Responsabilités	2
Résultats stratégiques et architecture des activités de programmes	4
Priorités organisationnelles	5
Analyse des risques	8
Sommaire du rendement.....	9
Profil des dépenses	11
Budget des dépenses par crédit voté.....	12
Section II : Analyse des activités de programmes par résultat stratégique	13
Résultat stratégique	13
Activité de programme 1 : Préparation de l'information sur la santé et la sécurité au travail, services de transmission de ces renseignements et collaboration tripartite.....	13
Faits saillants de la planification	15
Activité de programme 2 : Services internes.....	16
Faits saillants de la planification	16
Section III : Renseignements supplémentaires	17
Faits saillants concernant les finances.....	17
États financiers prospectifs.....	17
Liste des tableaux supplémentaires	18
Section IV : Autres sujets d'intérêt	19
Sommaire des recettes, des charges et des crédits budgétaires	19
Annexe 1 : Liste des lois et règlements.....	20
Annexe 2 : Publications.....	20

Message de la ministre

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) a été créé en vue de fournir des renseignements pratiques et fiables en matière de santé et de sécurité au travail dans le but d'aider les employeurs et les travailleurs canadiens à être productifs tout en préservant leur santé et en assurant leur sécurité sur les lieux de travail. Le CCHST s'engage à fournir aux Canadiens des renseignements sur les risques et les conditions existant dans le milieu de travail afin de promouvoir la santé et la sécurité au travail, et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs.

En qualité de ministre du Travail, je suis fier de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013* du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Le CCHST remplit un mandat très important en offrant des services et une expertise dans le domaine de la santé et de la sécurité en milieu de travail tant au Canada qu'à l'échelle internationale.

Le CCHST concentrera ses efforts à la fourniture d'un vaste éventail de renseignements, de ressources et d'ateliers de formation à la fois concrets, utiles et pertinents en vue d'améliorer la santé et la sécurité des Canadiens. Le CCHST joue un rôle de chef de file en innovant et en repoussant les limites de la santé et de la sécurité au travail; il a adopté une démarche globale axée sur le mieux-être physique, mental et psychosocial en lien avec la sécurité dans les milieux de travail au Canada.

En collaboration avec nos partenaires, nous préconisons une approche exhaustive globale en matière de santé et de sécurité qui vise à promouvoir les méthodes de prévention dans le but de reconnaître et, ultimement, d'éviter les blessures et les maladies.

En travaillant ensemble, nous pouvons apporter des changements importants pour améliorer la santé et la sécurité au travail, et faire en sorte que tous les Canadiens reviennent chez eux en santé et en toute sécurité après leur journée de travail.

L'honorable Lisa Raitt, C.P., députée

Ministre du Travail

Section I : Survol de l'organisation

Raison d'être

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail a été créé en vertu d'une loi du Parlement en 1978 avec pour mandat de promouvoir la santé et la sécurité en milieu de travail, et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs.

Responsabilités

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est régi par la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* (L.R.C. 1977-1978, chap. 29), qui a été adoptée à l'unanimité par le Parlement du Canada. Cette loi vise à promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un environnement de travail sain et sécuritaire, par la création d'un institut national (le CCHST) dont la mission est de faire des recherches sur la santé et la sécurité au travail, d'en favoriser la mise en œuvre et de les faire progresser par voie de collaboration.

Le CCHST est la ressource nationale en santé et sécurité au travail du Canada qui se consacre à l'amélioration des résultats en santé et sécurité au travail (SST) en fournissant les services nécessaires, dont le transfert de l'information et du savoir; la formation et l'éducation; les outils efficaces permettant d'améliorer la performance en santé et en sécurité; les systèmes de gestion appuyant les programmes de santé et de sécurité; les initiatives de prévention des blessures et des maladies; et la promotion du mieux-être global (santé physique, psychologique et mentale) des travailleurs. L'objectif du CCHST est de donner une orientation commune, et de coordonner les renseignements sur la santé et la sécurité au travail.

Le CCHST est, aux termes de l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, un établissement public indépendant qui relève du Parlement par l'entremise du ministre du Travail. Son financement provient d'une combinaison de crédits budgétaires, de sommes obtenues par recouvrement des coûts et d'ententes de collaboration avec les provinces. La moitié du budget devrait provenir du recouvrement des coûts grâce à la création, à la production et à la vente dans le monde entier de services payants, et des recettes générées par les services et les produits de santé et de sécurité au travail.

Le CCHST est un chef de file reconnu dans la prestation de programmes, de produits et de services efficaces, qui reposent sur le corpus de connaissances bâti au fil du temps, sur sa collection d'information en santé et en sécurité au travail, et sur la mise en application des technologies de gestion de l'information.

Le CCHST est géré par un conseil tripartite représentant les gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux), les employeurs et les travailleurs. Le Conseil des gouverneurs contribue à la supervision d'un cadre stratégique assurant la prestation de services fiables et complets de santé et de sécurité au travail (SST), et il veille à ce que l'information diffusée par le CCHST soit impartiale. Nos partenaires clés participent directement à l'élaboration des politiques, à la gouvernance et à la planification stratégique de l'organisme. Ils participent également à l'examen des programmes et des services afin de garantir l'impartialité de nos renseignements. Notre service de demandes de renseignements est aussi appuyé et financé par des contributions provenant des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Le CCHST participe à de nombreuses ententes de collaboration avec des organismes de santé et de sécurité au Canada et à l'étranger : l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail (SNASST), l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (European Agency for Safety and Health at Work), le Mois national de la santé au travail (MNST), et l'Agence canadienne de développement international (ACDI). On peut trouver d'autres renseignements sur nos nombreux partenariats à l'adresse <http://www.cchst.ca/ccohs/partner.html> ainsi que dans notre rapport annuel.

Les projets de collaboration permettent au CCHST de réaliser bon nombre d'objectifs. Ils lui permettent d'améliorer son corpus de renseignements sur la SST, de générer des recettes et de travailler avec des partenaires dans le monde entier. Cette collaboration entre les pays favorise l'échange d'information et de connaissances pour les programmes socio-économiques liés à la santé et à la sécurité au travail afin de réduire les blessures et maladies, et d'améliorer les conditions des travailleurs. Ces projets contribuent également à renforcer le rôle du Canada dans le monde et à permettre au CCHST d'utiliser la mine d'information sur la SST recueillie à l'échelle mondiale afin d'améliorer la santé et la sécurité des Canadiens.

Résultats stratégiques et architecture des activités de programmes

Résultat stratégique

Obtention de meilleures conditions de travail et de meilleures pratiques en milieu de travail qui permettent de préserver la santé, et d'accroître la sécurité et le mieux-être des travailleurs canadiens.

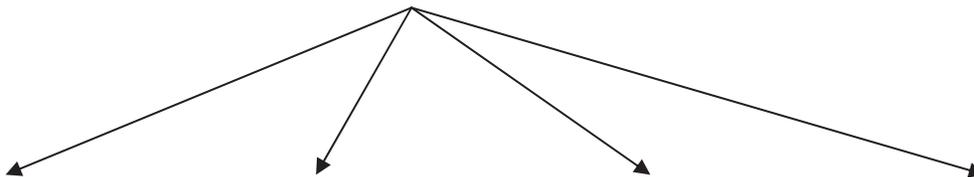


Activité de programme

Élaboration de renseignements sur la santé et la sécurité au travail, services de transmission des renseignements et collaboration tripartite.



Sous-activités de programmes : résultats attendus



Accès facile aux renseignements et aux services relatifs à la santé et à la sécurité au travail

Mise en application des renseignements en matière de SST pour améliorer les pratiques en milieu de travail

Meilleure connaissance et compréhension accrue des enjeux liés à la santé et à la sécurité en milieu de travail

Recouvrement partiel des coûts grâce aux frais d'utilisation

- Demandes de renseignements
- Conception/accès Web
- Nouvelles ressources
- Contenu des « Réponses SST »
- Nouveaux risques
- Amélioration des produits existants

- Système de gestion SST
- Information de grande qualité
- Application améliorée en milieu de travail
- Collaboration intensifiée
- Éducation

- Forum national
- Formation, conférences et présentations
- Présence Web accrue
- Ressources en matière de santé et de sécurité liées aux produits chimiques
- Rapport sur la santé et la sécurité

- Produits SST

Priorité	Type	Résultat stratégique et/ou activités de programmes
La santé mentale au travail	Nouvelle	SO1
Description		
<p>Pourquoi s’agit-il d’une priorité?</p> <p>La santé mentale en milieu de travail a une grande incidence sur la sécurité. Informer les gens des enjeux liés à la santé mentale au travail peut avoir de profondes répercussions sur le mieux-être des employés. Créer un milieu de travail ouvert où l’on peut discuter de santé mentale donne aux employés le sentiment d’être supportés et améliore le climat de travail. Ces mesures favorisent une approche globale à l’égard du mieux-être au travail.</p> <p>Plans en vue de donner suite à la priorité</p> <p>Élaborer des outils pour évaluer les facteurs de risques associés à la santé mentale en milieu de travail. Promouvoir une stratégie en matière de santé mentale en faisant appel à différentes méthodes de communication.</p>		

Priorité	Type ¹	Résultat stratégique et/ou activités de programmes
Violence en milieu de travail	Nouvelle	SO1
Description		
<p>Pourquoi s’agit-il d’une priorité?</p> <p>La prévention de la violence en milieu de travail est essentielle afin d’assurer la protection des travailleurs. Des ressources sont nécessaires pour appuyer la direction et éduquer les travailleurs concernant les méthodes de prévention.</p> <p>Plans en vue de donner suite à la priorité</p> <p>Mettre au point un outil d’évaluation interactif tournant sur le Web en vue d’évaluer les facteurs favorisant la violence en milieu de travail et de déterminer comment y faire face. Ajouter des renseignements et des programmes éducatifs sur notre site Web.</p>		

¹. Les différents types de priorité sont les suivants : priorité **déjà établie** — établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédent l’exercice visé dans le rapport; priorité **permanente** — établie au moins trois exercices avant l’exercice visé dans le rapport; priorité **nouvelle** — établie au cours de l’exercice visé dans le RPP ou le RMR.

Priorité	Type	Résultat stratégique et/ou activités de programmes
Évaluation des risques	Nouvelle	SO1
Description		
<p>Pourquoi s’agit-il d’une priorité? L’évaluation des risques présents sur les lieux de travail constitue la première étape en vue de les prévenir et d’éduquer les personnes qui y sont exposées.</p> <p>Plans en vue de donner suite à la priorité Faire la promotion de l’Outil d’évaluation des risques interactif en ligne. Fournir des renseignements et des ressources exposant de quelle façon évaluer les risques, et établir des méthodes de prévention en faisant appel à différentes méthodes de communication.</p>		

Priorité	Type	Résultat stratégique et/ou activités de programmes
Accréditation	Nouvelle	SO1
Description		
<p>Pourquoi s’agit-il d’une priorité? En obtenant une accréditation de nos programmes d’apprentissage, nous pouvons être assurés que les besoins de la population sont satisfaits.</p> <p>Plans en vue de donner suite à la priorité Élaborer des programmes d’apprentissage et obtenir leur accréditation.</p>		

Priorité	Type	Résultat stratégique et/ou activités de programmes
Stratégie sur la technologie	Nouvelle	SO1

de l'information		
Description		
<p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité?</p> <p>L'infrastructure technique est la pierre angulaire permettant d'offrir une vaste gamme de produits et de services à la population. Il s'agit d'un système complexe exigeant un suivi, compte tenu de l'évolution constante de la technologie dans le monde d'aujourd'hui.</p> <p>Plans en vue de donner suite à la priorité</p> <p>Revoir l'infrastructure existante et préparer un plan détaillé.</p>		

Priorité	Type	Résultat stratégique et/ou activités de programmes
Engagement individuel des employés	Nouvelle	SO1
Description		
<p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité?</p> <p>L'engagement des employés est essentiel pour obtenir une main-d'œuvre productive. Étant donné les changements qui surviendront en raison de départs à la retraite, il est crucial de consolider l'engagement de nos employés et de les appuyer par un mentorat contribuant à planifier les nombreux changements prévus au sein du personnel.</p> <p>Plans en vue de donner suite à la priorité</p> <p>Élaborer un plan d'action fondé sur le plus récent sondage, et prévoyant la participation d'un groupe de travail composé d'un grand nombre d'employés.</p>		

Analyse des risques

Le plus grand défi que doit affronter le CCHST est de maintenir les recettes à un niveau suffisant pour financer 50 % de son budget de fonctionnement. Développer de nouveaux produits tout en assurant les services existants auprès de la population exige un délicat équilibre. Les coûts du développement continu des produits doivent être prélevés à même le budget de fonctionnement, ce qui allonge le délai entre l'élaboration et la mise en marché. Ce n'est pas une mince tâche que de générer des recettes de 4,3 millions de dollars avec des ressources humaines limitées et sans le moindre fonds de roulement, tout en assumant les frais administratifs supplémentaires associés au fonctionnement d'une organisation gouvernementale.

De plus, le CCHST est assujéti à l'évolution du marché, notamment les changements technologiques, le cycle de vie des produits et l'accès à de l'information gratuite sur le Web. Ces modifications font en sorte qu'il devient difficile de remplacer le manque à gagner. Le délai entre le développement d'un nouveau produit, son lancement et finalement sa mise en marché pose des problèmes, car il ne coïncide généralement pas avec la fin de l'exercice et qu'il n'y a aucune autre possibilité de financement de ces initiatives. Les coûts sont passés en charges au moment où ils sont engagés et il reste peu de fonds pouvant être consacrés à la promotion des produits et des services. Les services offerts à la population doivent être maintenus malgré des ressources financières restreintes.

Il est difficile pour une organisation gouvernementale de générer des revenus tout en se conformant aux politiques administratives et financières de l'État. Étant cité comme ministère dans l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le CCHST assume des responsabilités administratives qui ne sont pas propices à la production de revenus. Citons, à titre d'exemple, le plafond financier en matière de publicité, les embargos sur la publicité en raison de changements stratégiques, les limites de dépenses relatives aux frais de représentation et de déplacements même quand ces dernières sont remboursées par le client, et le manque de financement pour le développement de nouveaux produits. En outre, le CCHST ne dispose pas des fonds de roulement nécessaires pour financer les comptes débiteurs ou les stocks portés à son bilan. Ces restrictions créent, pour le CCHST, un désavantage concurrentiel qui ne l'aide aucunement à recouvrer ses coûts. De plus, le CCHST ne peut pas reporter de fonds, ce qui rend difficile la planification pluriannuelle et le développement de nouveaux produits.

La technologie évolue très rapidement. Les méthodes traditionnelles de prestation de services du CCHST étaient en voie de devenir désuètes. De nouvelles méthodes de communication et de transmission des renseignements ont été mises au point en vue de satisfaire aux besoins nouvellement apparus. Le CCHST a élargi sa gamme de produits offerts en ligne afin d'englober un plus grand nombre de portails Web plus spécialisés, des programmes de cyberapprentissage, des webinaires, des balados, la promotion des réseaux Facebook et Twitter de même que des groupes de discussion en ligne. Ces innovations ont amélioré la

prestation de services auprès de la population, mais ont également exercé une influence sur la production de recettes. Les renseignements sont habituellement accessibles sans frais sur le réseau Internet. Le CCHST doit donc équilibrer son offre de services à la population avec la production de recettes afin d'être certain de respecter ses obligations financières.

Alors que le CCHST déploie d'importants efforts dans divers partenariats et ententes de collaboration, tout changement de partenaires peut avoir un impact direct sur ses recettes et sa capacité à dispenser des services. Le soutien de ses partenaires est essentiel au succès continu du CCHST. Les changements dans les priorités des autres gouvernements et des autres organisations pourraient se répercuter directement sur la collaboration de ceux-ci avec le CCHST. De plus, ces organisations font face eux aussi à une diminution de leur financement, ce qui réduit l'importance de leurs collaborations extérieures. Enfin, le financement volontaire accordé au CCHST par les gouvernements provinciaux et territoriaux est devenu plus incertain en raison de la diminution des recettes gouvernementales survenue au cours du dernier exercice, ce qui incite les administrations publiques à remettre en question et à réduire leur contribution financière aux activités du CCHST. Nous avons déjà observé une certaine diminution du financement volontaire qui nous a été versé au cours des dernières années.

Comme c'est le cas pour nombre d'autres organisations, nous prévoyons qu'une proportion importante de nos employés seront bientôt admissibles à la retraite. Il s'agit d'une préoccupation sérieuse puisque nous perdrons leurs connaissances techniques, scientifiques et commerciales, connaissances qui seront difficiles à remplacer. Dans le but de planifier ces départs à la retraite, nous avons réorganisé nos effectifs en groupes de travail et en équipes. Ces changements encouragent un plus grand transfert des connaissances en prévision des départs à la retraite afin que d'autres personnes soient formées et disponibles pour succéder aux employés clés. L'engagement des employés est essentiel au maintien d'un milieu de travail sain.

Sommaire du rendement

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012-2013	2013-2014	2014-2015
4 984	4 984	4 984

Ressources humaines (équivalents temps plein - ETP)

2012-2013	2013-2014	2014-2015
96	96	96

Résultat stratégique (RS1) : Obtention de meilleures conditions de travail et de meilleures pratiques en milieu de travail qui permettent de préserver la santé, et d'accroître la sécurité et le mieux-être des travailleurs canadiens.

Indicateurs de rendement		Objectifs			
<p>Satisfaction relative à la qualité ainsi qu'à la facilité d'accès et de recherche de renseignements en matière de santé et de sécurité au travail à partir du Service de demandes de renseignements, de l'accès sur le Web et d'autres sources comme les portails Web, les articles et les présentations.</p> <p>Meilleure connaissance et meilleure compréhension des enjeux liés à la santé et à la sécurité en milieu de travail.</p> <p>Application des renseignements en matière de santé et de sécurité au milieu de travail.</p> <p>Cotes d'évaluation.</p>		<p>Taux de satisfaction générale de 80 % pour le Service de demandes de renseignements et de 85 % pour l'utilisation du site Web combiné à une hausse de 10 % de l'utilisation.</p> <p>Hausse de 10 % de la diffusion de séances de sensibilisation et de la participation à ces séances.</p> <p>Cote de 72 % relativement à l'utilisation des renseignements transmis pour apporter des changements en milieu de travail.</p> <p>Taux de satisfaction positifs pour les objectifs susmentionnés et entrevues avec des informateurs clés. Atteinte générale des objectifs du mandat.</p>			
Activité de programme²	Prévision des dépenses	Dépenses prévues (en milliers de dollars)			Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Activité de programme 1 Élaboration de renseignements sur la santé et la sécurité au travail, services de transmission des renseignements et collaboration tripartite	2 420 \$	2 292 \$	2 292 \$	2 292 \$	Canadiens en santé ³
Total des dépenses prévues		2 292 \$	2 292 \$	2 292 \$	

² Pour obtenir une description des activités de programmes, consultez le Budget principal des dépenses dont l'adresse est la suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/index-fra.asp>.

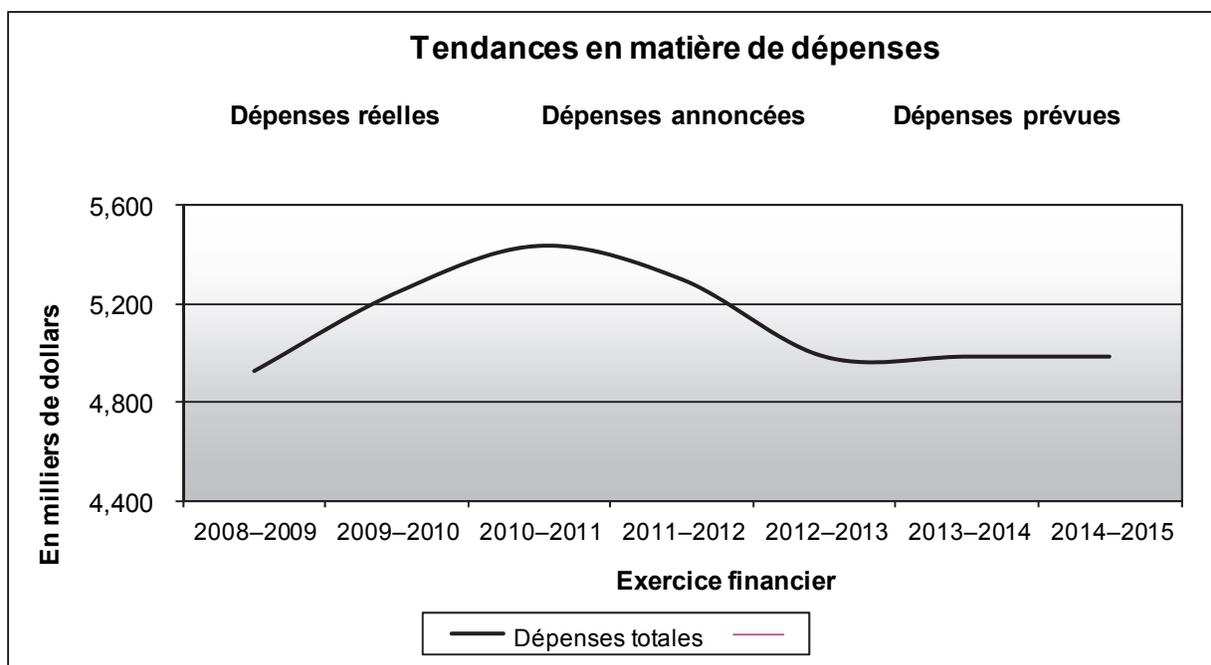
³ Pour les résultats financiers du gouvernement du Canada, visitez le site Web dont l'adresse est la suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/reports-rapports/cp-rc/2010-2011/cp-rctb-fra.asp>.

Tableau récapitulatif de la planification

Activité de programme 2	Prévision des dépenses 2011-2012	Dépenses prévues		
		2012-2013	2013-2014	2014-2015
Services internes	2 957 \$.	2 692 \$	2 692 \$	2 692 \$
Total des dépenses prévues		2 692 \$	2 692 \$	2 692 \$

Profil des dépenses

Tendance au chapitre des dépenses ministérielles



Pour les exercices de 2008-2009 à 2010-2011, le total des dépenses comprend tous les crédits parlementaires et toutes les sources de revenus : Budget principal des dépenses; Budget supplémentaire des dépenses; crédits 10, 15 et 23 du Conseil du Trésor; et recettes disponibles. Ce total englobe aussi les reports et les ajustements. Pour les exercices 2012-2013 à 2014-2015, le total des dépenses correspond aux dépenses et aux recettes prévues, en ne tenant pas compte des éventuels montants supplémentaires, reports et ajustements, puisqu'ils ne sont pas encore connus.

Le financement du CCHST demeure le même d'un exercice à un autre, à l'exception des augmentations consenties aux fins de rémunération. Malgré les exigences liées à la rémunération, le financement n'a pas été augmenté au cours des deux derniers exercices en raison de mesures de compression des coûts. Les fluctuations des sources de financement sont principalement attribuables aux montants reportés et au déficit au chapitre de la rémunération. La capacité de générer des revenus pour contrebalancer les activités non financées inscrites au budget influent ainsi sur les dépenses. Dans le budget de cette année, le financement a été réduit du montant correspondant aux augmentations salariales en guise de mesures de compression des coûts. Cette diminution du financement est déjà en cours et elle a été prise en compte dans les dépenses prévues.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos crédits organisationnels, veuillez consulter le [Budget principal des dépenses 2012-2013](#).

Section II : Analyse des activités de programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique

Obtention de meilleures conditions de travail et de meilleures pratiques en milieu de travail qui permettent de préserver la santé, et d'accroître la sécurité et le mieux-être des travailleurs canadiens.

Activités de programmes

Activité de programme 1 : Préparation de l'information sur la santé et la sécurité au travail, services de transmission de ces renseignements et collaboration tripartite.

Ce programme a pour objet de dispenser des renseignements gratuits sur la santé et la sécurité au travail afin d'aider les Canadiens dans leurs efforts en vue d'améliorer la santé et la sécurité dans leur milieu de travail. Les citoyens reçoivent de l'information au moyen d'un service personnalisé gratuit et impartial dispensé par téléphone, par courriel, par télécopieur, par courrier postal ou en personne. Ils peuvent aussi accéder directement à une vaste gamme de ressources électroniques et de documents imprimés pour répondre à leurs besoins en matière de santé et de sécurité. Il se peut que certains de ces produits et services soient offerts sur une base de recouvrement des coûts et ces activités sont appuyées par des contributions financières de divers intervenants.

En préparant des renseignements en matière de santé et de sécurité, le CCHST recueille, traite, analyse, évalue, crée et publie des documents d'information qui font autorité en matière de santé et de sécurité au travail pour le bénéfice de tous les travailleurs canadiens. Cette information est utilisée pour les activités d'éducation et de formation, la recherche, l'élaboration de politiques et de pratiques exemplaires, l'amélioration des programmes de santé et de sécurité, la conformité aux exigences réglementaires et divers usages personnels. Lorsque les produits ou services du CCHST sont dispensés à des clients externes distincts et qu'ils comportent des avantages auxquels le contribuable moyen n'a pas accès, des frais d'utilisation sont imposés.

Le CCHST encourage et facilite la consultation et la collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que la participation des syndicats, des gestionnaires et d'autres intervenants dans l'établissement et le maintien de normes élevées ainsi que dans la mise en œuvre d'initiatives sur la santé et la sécurité au travail adaptées au contexte canadien. Le partage des ressources permet l'élaboration coordonnée de programmes, de produits et de services uniques qui sont bénéfiques pour tous. Les projets réalisés en collaboration sont généralement appuyés par des contributions financières et non financières aux programmes de la part des intervenants et des partenaires, et ils ont pour effet de faire progresser les initiatives en matière de santé et de sécurité.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012-2013	2013-2014	2014-2015
2 292	2 292	2 292

Ressources humaines (équivalents temps plein - ETP)

2012-2013	2013-2014	2014-2015
73	73	73

Cette section renfermera une discussion des plans entourant les résultats attendus de notre activité de planification, de l'élaboration de renseignements sur la santé et la sécurité au travail, des services de transmission des renseignements et de collaboration tripartite. Cette discussion portera sur les résultats prévus qui suivent.

Résultats attendus de l'activité de programme : Accès facile aux renseignements et aux services relatifs à la santé et à la sécurité au travail du CCHST	
Indicateur de rendement	Objectifs
Satisfaction concernant la facilité d'accès et de recherche de l'information en matière de SST grâce au Service de demandes de renseignements, à l'accès au site Web et autres ressources du CCHST (notre site Web, les portails de notre site Web, nos articles et nos présentations par exemple).	Degré de satisfaction de plus de 80 % selon le sondage sur la satisfaction des clients, les statistiques du site Web et les résultats des évaluations.
Résultats attendus de l'activité de programme : Meilleure connaissance et meilleure compréhension des questions liées à la santé et à la sécurité en milieu de travail	
Nombre de transmissions de renseignements sur la SST aux employés et à leurs employeurs afin de les aider à mieux comprendre la SST.	Augmentation de 10 % de la sensibilisation par le biais de divers points de contact et sources de communication.
Résultats attendus de l'activité de programme : Application des renseignements en matière de santé et de sécurité au travail afin d'améliorer les pratiques en milieu de travail	
Mise en application des renseignements sur les lieux de travail par les employés, le gouvernement et les employeurs.	Objectif de 72 % d'utilisation des informations du CCHST pour apporter des changements au travail.
Résultats attendus de l'activité de programme : Récupération partielle des coûts à partir des frais d'utilisation	
Production de revenus suffisants par recouvrement des coûts pour compenser	Objectif de 4,3 millions de dollars atteint par la vente de produits et de services, et par les

l'écart entre les crédits parlementaires et les dépenses.	contributions des partenaires.
---	--------------------------------

Faits saillants de la planification

Afin d'atteindre les résultats attendus, le CCHST prévoit entreprendre les activités suivantes :

- Accroître le contenu des renseignements en matière de SST afin de répondre aux besoins en ce qui a trait aux enjeux naissants à risque élevé en matière de SST et développer des ressources pertinentes.
- Rendre le site Web du CCHST plus facile à utiliser par une meilleure technologie et une meilleure conception.
- Peaufiner et améliorer de façon continue les produits et les services SST existants.
- Accroître la satisfaction concernant la qualité ainsi que la facilité d'accès et de recherche de renseignements en matière de SST à partir du Service de demandes de renseignements et d'autres points de service.
- Tenir un forum national tous les deux ans sur des questions clés liées aux milieux de travail canadiens.
- Promouvoir des milieux de travail sains en fournissant des renseignements sur la SST au moyen du Web, de cours de formation, de conférences, de présentations et de partenariats.
- Promouvoir l'importance de la santé et de la sécurité en milieu de travail à l'échelle nationale.
- Créer des webinaires et des balados pour accroître la portée de diverses présentations.
- Participer à des projets en collaboration avec divers gouvernements et organismes au cours de l'exercice.
- Offrir d'autres ressources clés dans le domaine de la santé et de la sécurité en présence de produits chimiques, y compris des systèmes de gestion.
- Diffuser le Rapport sur la santé et la sécurité sous forme de bulletin électronique sur le Web.
- Héberger le groupe de discussion Workscape, un forum national public permettant l'échange gratuit sur une base professionnelle d'idées et de renseignements sur la santé et la sécurité au travail.
- Améliorer la santé et la sécurité par la mise en application des connaissances sur la SST dans tous les milieux de travail canadiens par la promotion de milieux de travail sains.
- Encourager la collaboration et les échanges d'idées par un dialogue, des forums et des conférences au niveau national afin d'accroître la mise en application des renseignements sur la SST en milieu de travail et d'améliorer les pratiques de prévention.
- Accroître les ressources éducatives et les programmes sur mesure, dont l'apprentissage en ligne ou en salle de classe.
- Vendre des produits et des services qui respectent l'objectif consistant à améliorer la santé et la sécurité en milieu de travail.
- Collaborer avec les partenaires et les organismes internationaux sur diverses questions de santé et de sécurité afin de mettre à la disposition des Canadiens les connaissances et les renseignements les plus utiles et les plus pertinents qui soient en matière de SST.

Activité de programme 2 : Services internes

Les Services internes regroupent des activités et des ressources associées qui sont administrées en appui aux besoins des programmes et d'autres obligations internes des organisations. Ces groupes sont les suivants : Gestion et surveillance; Communications; Services juridiques; Gestion des ressources humaines; Gestion financière; Gestion de l'information; Technologie de l'information; Biens immobiliers; Matériel; Acquisition; Voyage et autres services administratifs. Les Services internes comprennent seulement les activités et les ressources qui s'appliquent à une organisation dans son ensemble et non à celles qui se rapportent à un programme précis.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012-2013	2013-2014	2014-2015
2 692	2 692	2 692

Ressources humaines (équivalents temps plein - ETP)

2012-2013	2013-2014	2014-2015
23	23	23

Faits saillants de la planification

Les plans établis pour l'exercice englobent des activités de suivi portant sur notre sondage au sujet de l'engagement des employés. Nous poursuivrons notre processus de planification opérationnelle en vue de consolider l'engagement des employés et de les préparer à assumer de nouveaux rôles en participant à des groupes de travail interministériels. Cette participation les aidera à parachever leurs compétences en vue des nombreux départs à la retraite prévus au cours des prochaines années.

Notre second objectif consiste à améliorer l'expérience de travail dans son ensemble, ce qui englobe la révision de la gestion du rendement, les communications ouvertes, et le traitement uniforme et équitable du personnel dans toute l'organisation. Les mesures incitatives et les récompenses devront aussi être passées en revue à la lumière des critères définis dans les normes de rendement établies.

Nous révisons également nos stratégies et nos ressources en TI pour garantir que le matériel et les logiciels permettront de répondre aux besoins courants du CCHST.

Section III : Renseignements supplémentaires

Faits saillants concernant les finances

Les états financiers prospectifs présentés dans le présent Rapport sur les plans et les priorités (RPP) ont pour objet de donner un aperçu général des activités et de la situation financière du CCHST. Ces états financiers prospectifs sont fondés sur la méthode de la comptabilité d'exercice afin de renforcer la reddition de compte et de rendre la gestion financière plus transparente.

Les états financiers prospectifs peuvent être consultés sur le site Web du CCHST à l'adresse ci-après : <http://www.cchst.ca/ccohs/reports/other-reports.html>.

État condensé prospectif des résultats d'exploitation

FAITS SAILLANTS CONCERNANT LES FINANCES				
(En milliers de dollars)	Variation (en %)	États financiers prospectifs 2012-2013	États financiers prospectifs 2011-2012	États financiers de l'exercice 2010-2011
Total des charges		10 230	10 482	10 566
Total des recettes	(4 %)	4 000	3 834	3 971
Coûts de fonctionnement nets	(-6 %)	6 230	6 648	6 595

Pour l'exercice (prenant fin le 31 mars)

État condensé prospectif de la situation financière

Pour l'exercice (prenant fin le 31 mars)

FAITS SAILLANTS CONCERNANT LES FINANCES				
(En milliers de dollars)	Variation (en %)	États financiers prospectifs 2012-2013	États financiers prospectifs 2011-2012	États financiers de l'exercice 2010-2011
Total de l'actif	(-2 %)	1 232	1 261	1 032
Total du passif		3 133	3 455	3 703
Avoir du Canada		(1 901)	(2 194)	(2 671)
Total	(-2% %)	1 232	1 261	1 031

États financiers prospectifs

Les états financiers prospectifs peuvent être consultés à l'adresse http://www.cchst.ca/ccohs/reports/estimates_rpp.html.

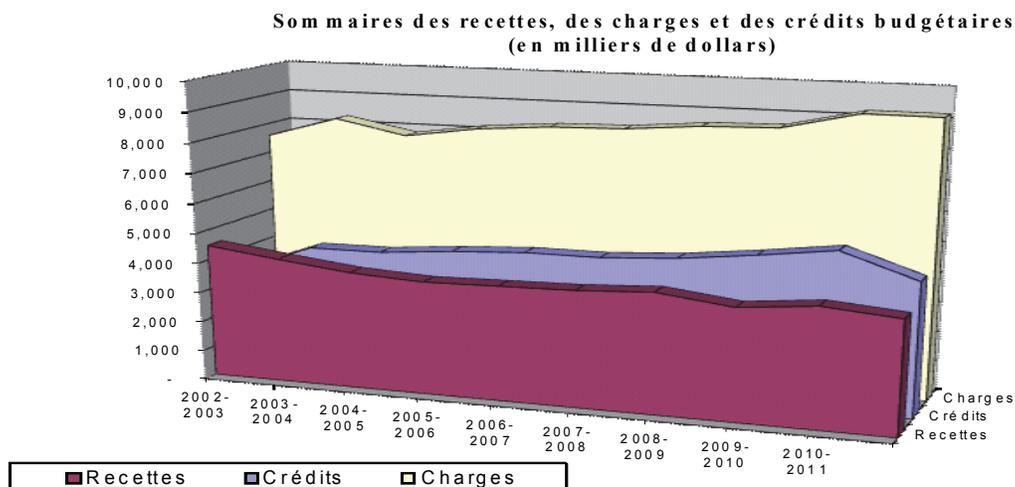
Liste des tableaux supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013* peut être consultée sur le [site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada](#).

Évaluations
Sources de recettes disponibles

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Sommaire des recettes, des charges et des crédits budgétaires



Sommaire des recettes, des charges et des crédits budgétaires (en milliers de dollars)

Fondé sur les comptes publics – ne comprend pas les services fournis gratuitement

	En cours 2002- 2003	En cours 2003- 2004	En cours 2004- 2005	En cours 2005- 2006	En cours 2006- 2007	En cours 2007- 2008	En cours 2008- 2009	En cours 2009- 2010	En cours 2010- 2011
Recettes	4 185	3 910	3 781	3 830	3 876	4 006	3 716	3 950	3 751
Charges	8 275	7 806	8 150	8 332	8 382	8 579	8 641	9 195	9 188
Crédits	4 156	4 173	4 369	4 501	4 506	4 651	4 925	5 245	5 437

Annexe 1 : Liste des lois et règlements

Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (L.R.C. 1985 c. C-13)

Annexe 2 : Publications

Les rapports mentionnés ci-dessous sont disponibles à l'adresse suivante :
<http://www.cchst.ca/ccohs/reports.html>.

Rapports sur le rendement ministériel

Évaluation de programme et étude de recouvrement des coûts : évaluation du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 2001

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – Évaluation des pratiques de gestion modernes

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – Plan d'action sur la fonction de contrôleur moderne

Rapport du sondage sur la satisfaction des clients, 2004

Étude sur l'évaluation des activités et la mesure du rendement du CCHST, 2005

Évaluation du programme et de la capacité financière du CCHST, 2009